

Puits de la place de la Mairie valorisé

Les anciens habitants de la commune se souviennent sans doute que la fontaine de la place dite de la Mairie n'a pas toujours eu son emplacement actuel.



Le nouvel aménagement fait la joie des enfants. Ci-dessous, la fontaine à son ancien emplacement

Les bouteilles de vin du domaine du Quédan, de Xavier Bouvier, témoignent de l'ancien positionnement de la fontaine sur la place, à proximité immédiate du chemin du Village-de-Perly. Nicole Bouvier, mère de Xavier, se souvient que la fontaine était utilisée par sa famille pour dessaler le lard : « On le mettait la veille dans la fontaine, puis toute la nuit sous le filet d'eau pour pouvoir le manger dans la journée. On ne s'est jamais fait voler un morceau de lard ! » Selon elle, la fontaine a changé de place il y a vingt-cinq ans en tous cas.



L'ancien emplacement de la fontaine était logiquement à proximité d'un puits. Remis à jour dans le cadre des travaux d'aménagement de la place, le puits a aussitôt fait l'objet d'un aménagement, pour permettre aux habitants de contempler les profondeurs de Perly en toute sécurité.

C'est l'été, la mairie vous accueille le matin

Dès le **lundi 2 juillet 2018** jusqu'au **vendredi 24 août 2018 inclus**, l'administration communale vous accueille du **lundi**

au vendredi, de 8h à 12h. L'après-midi, nous vous attendons sur rendez-vous uniquement.

Sommaire

Perly-Certoux fait reculer la taxe poubelle	p. 2	3 questions à la présidente de la Girelle	p. 4
Une caserne neuve pour les pompiers	p. 3	Programme de la Fête nationale	p. 4
Stationnement contrôlé	p. 4		

HOMMAGE

Nous avons eu, tous les quatre, le privilège de faire un bout de chemin avec Jean Ramazzina, alors qu'il était Adjoint de la Commune de Perly-Certoux.

Successivement, nous avons partagé avec lui la grande table de travail encombrée de dossiers qui nous servait de bureau commun. Cette table autour de laquelle nous partagions tout,



De g. à dr. J. Ramazzina, C. Favre et F. Savigny, l'Exécutif de 1995 à 2003

les idées, les projets, les soucis souvent, les succès parfois et beaucoup de notre temps.

Et nos séances n'auraient jamais été les mêmes sans la présence de Jean.

C'était un homme engagé, plein d'humour. Il aimait les gens, son village et la convivialité de ses associations. Sa connaissance du terrain et la perception qu'il avait de la vie communale enrichissaient nos séances de travail, les rendaient vivantes et chaleureuses.

Ces moments partagés avec Jean ne s'effaceront pas de nos mémoires. Mais sa présence, son amitié, son rire communicatif et cette vieille complicité qui nous faisait sourire aux mêmes souvenirs, vont nous manquer terriblement.

A son épouse, à ses enfants, à toute sa famille, nous adressons nos très sincères condoléances et nos plus amicales pensées.

Fernand Savigny, Christiane Favre, Henri Selhofer, Henri Hottelier

Conseiller Administratif et anciens Maires et Adjoint de la commune de Perly-Certoux.

dossier Environnement

Avec 53% de taux de tri, Perly-Certoux fait reculer la taxe poubelle

Avec un taux de déchets recyclables à près de 53% pour l'année 2017, la commune de Perly-Certoux a dépassé le taux de 50% espéré par le canton et figure ainsi parmi les meilleurs élèves en matière de tri des déchets. Mais ce qui est particulièrement à relever est que parallèlement à l'accroissement de ce taux de recyclage ou de tri, la quantité de déchets par habitant s'est réduite.



La facilité d'accès aux outils de collecte et de tri favorise et encourage les bons résultats.

Si l'on se penche sur les écopoints, les Perly-Certousiens ont davantage trié le verre et le papier en 2017 qu'en 2016.

Succès de la p'tite poubelle verte

La p'tite poubelle verte, lancée en 2017 sur une partie du territoire puis déployée sur l'ensemble de la commune depuis janvier 2018, a permis de collecter 5820 kg de déchets de cuisine en mars, ce qui constitue le record mensuel pour notre commune. Sur les trois premiers mois de 2018, autant de déchets ont été collectés que sur les six derniers mois de 2017, un doublement qui démontre que cette collecte est un succès.

Les Autorités communales félicitent et remercient chacune et chacun pour leur contribution à ce résultat.

Adeptes du « Zéro déchets » les communiers ? On pourrait le croire tant la baisse de la production de déchets, triés ou incinérés, est remarquable ! Entre 2016 et 2017, la quantité moyenne de déchets produits par les habitants de la commune

a diminué de plus de 100 Kg par habitant ! La baisse la plus forte est enregistrée dans les ordures ménagères incinérées, avec une diminution de 89 kg par habitant en un an.

Eclairage public : la commune améliore sa consommation

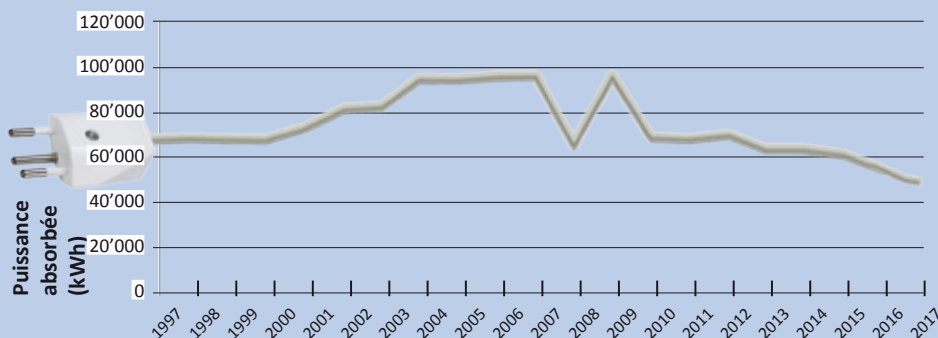
Avec 234 luminaires installés dans la commune, Perly-Certoux réduit de moitié sa consommation d'électricité en 2017. Et sa facture se réduit d'autant !

Les SIG viennent de publier les statistiques communales 2017, en basant leur comparaison à partir de la puissance moyenne par luminaire. Celle-ci se situe à 58 Watts par luminaire à Perly-Certoux, ce qui place la commune en 10e position sur les 45 communes du canton, et en 3e position des communes de 3000 à 10'000 habitants.

La stratégie visant à changer, notamment dans le cadre des travaux routiers, les anciens candélabres contre de nouveaux, munis de LED pour produire

la lumière, porte ses fruits. En 2016, la consommation totale de la commune s'élevait à 56'000 kWh, en 2017, elle s'est réduite à 47'554 kWh.

Evolution de la consommation d'énergie



Sécurité

Une caserne neuve pour les pompiers

La Compagnie et l'Amicale des sapeurs-pompiers de Perly-Certoux logeront dès septembre dans une caserne neuve, construite au chemin des Epinglis, sur la commune de Bardonnex. Elles partageront l'espace avec leurs homologues de cette dernière commune. Visite avant l'installation définitive.



Au rez de chaussée de la caserne, des casiers flambant neufs!

Des espaces séparés étaient prévus pour chacune des Amicales mais, finalement, elles utiliseront un seul grand local. De même, les vestiaires (hormis la séparation hommes-femmes, obligatoire), la cuisine et la salle de cours ainsi que la salle de l'Etat-Major seront communs aux deux Compagnies. A part le véhicule de piquet, déjà mutualisé, les autres véhicules demeurent la propriété de chaque commune et se partageront le local du rez-de-chaussée.

Un rapprochement ancien

Il ne s'agit toutefois pas d'un mariage ou d'une fusion des compagnies, chacune souhaitant conserver son organisation propre. Mais le rapprochement entre les deux compagnies est ancien. En 2007 déjà, il paraît rationnel que les pompiers des deux communes partagent la charge des piquets sur l'ensemble de

leur territoire et le coût du véhicule utilisé pour cette activité. La collaboration se passe bien. Un rapprochement plus important est ainsi annoncé, en 2015, à l'occasion de la construction d'un bâtiment artisanal, sur la commune de Bardonnex. La Compagnie de cette commune y trouverait sa place, l'espace permettrait d'y accueillir les deux Compagnies. Les Conseils municipaux entérinent ce projet et votent en 2017 les crédits destinés à se partager le financement du coût de la construction et l'équipement des locaux.

En 2017, le bâtiment est terminé. Côté artisans, certaines entreprises sont déjà au travail. Côté sapeurs-pompiers, le mobilier sera installé à son endroit définitif pour permettre un emménagement en septembre. Les commandants ont fait le choix du rouge, pour colorer ici et là un espace plutôt sobre.

Une location, pas une fusion

La commune de Perly-Certoux est locataire de la commune de Bardonnex pour ce qui concerne la surface de 254 m² qu'occupent la Compagnie et l'Amicale des Sapeurs-pompiers. Le loyer est fixé à 53'000.- annuel.

Comme indiqué, ce rapprochement n'est pas une fusion. Celle-ci n'est pour l'instant pas envisagée par les Compagnies, ce que les communes veulent respecter. Ainsi, chaque compagnie a son commandant et son budget. Les économies sont liées au partage de matériel, car il n'est pas nécessaire que chaque compagnie détienne tous les équipements nécessaires.

brèves

Comptes 2017 : résultat équilibré

Le compte de fonctionnement présente des charges totales de CHF 9'939'342, et des recettes totales de CHF 9'999'020, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 59'678.

La commune a effectué d'importants investissements pour un montant net de CHF 10'124'973 au cours de l'année 2017, principalement dans les domaines des routes et des collecteurs pour CHF 5.9 millions, ainsi que celui de la construction de bâtiments (CHF 3.6 millions - finalisation des travaux de construction du Centre de vie intergénérationnel) et d'éco-points (CHF 0.4 million).

Christian Gorce élu au Comité de l'ACG

L'Association des communes genevoises (ACG) rassemble les 45 communes pour défendre leurs intérêts. Christian Gorce, maire de Perly-Certoux, vient d'être élu au Comité de l'ACG. Il reprend le siège laissé vacant par Yves Marie Trono. Deux nouveaux membres rejoignent également ce comité : Mmes Carole Ann Cast (Onex) et Catherine Pahnke (Cologny). Les 13 membres du Comité sont élus pour cinq ans par l'Assemblée générale à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire qui suit le début de chaque législature municipale. Les membres sont rééligibles.



Les vendredis animés de la FASE

La FASE (Fondation pour l'animation socio-culturelle), partenaire de la commune pour les activités jeunesse, organise chaque vendredi soir de juillet et des deux premières semaines d'août, des activités et grillades à l'Agorespace. Parmi les animations, un cours de boxe sera donné par un moniteur diplômé. Sandwiches, pâtisseries, jeux, bricolages et sports attendent les jeunes de 12 à 25 ans, le vendredi entre 18h et 23h. Les familles sont les bienvenues.



Mobilité

Stationnement contrôlé

Pour répondre à des demandes d'habitants, demandes soutenues par le Conseil municipal, le stationnement des véhicules dans les villages de Perly et de Certoux va faire l'objet de contrôles.

Depuis quelques jours, des papillons d'avertissement sont posés sur les véhicules qui stationnent hors des cases prévues à cet effet. Dès juillet, les véhicules en infraction seront amendés. Les premiers retours sur cette campagne montrent que ces avertissements ont eu un effet favorable sur le comportement des conducteurs.

Concernant le contrôle du respect de la durée du stationnement, notamment aux abords de l'école et de la mairie (zone bleue à durée limitée à 4 h), la commune étudie le moyen approprié pour que cette durée soit régulièrement respectée par les utilisateurs de ces places.

Piaggio d'occasion à vendre

La commune met en vente un Piaggio Maxxi 1,3, utilisé par le Service des Espaces Verts, qui vient d'en acquérir un neuf. Mis en service en 2004, ce véhicule utilitaire affiche 49'250km au compteur. Il dispose d'un pont basculant. Autres caractéristiques : Poids à vide: 1180 kg, poids total: 2200 kg, charge utile: 1020 kg, poids remorquable: 600 kg. Mise à prix minimale: CHF 1200.-. Votre offre peut être faite via le site internet de la commune : www.perly-certoux.ch. Une visite du véhicule est organisée le mardi 10 juillet 2018, entre 15h et 16h, au

hangar de la Voirie, chemin des Vignes, à Perly. Le véhicule n'étant plus immatriculé, il ne pourra être testé sur route.



Votre offre peut être faite via le site internet de la commune : www.perly-certoux.ch.

Trois questions à...

Anne-Marie Goetschmann, présidente de la Girelle

1. Le succès passé dont vous êtes le plus fière

La création de l'association, il y a 40 ans, donc sa longévité. Les cours de poterie, que nous donnons 12 semaines par an, qui est une manière de permettre à tout un chacun de pratiquer la céramique.

2. Le défi futur

Réussir notre Expo des 40 ans, en septembre 2018, dans la Maison de la douane. Une grande préparation qui se déroule dans la joie et la bonne humeur !

3. Votre vision de Perly-Certoux

J'y suis arrivée pour une période provisoire, il y a... 48 ans ! C'est une commune toujours ouverte aux idées et aux nouvelles associations, c'est formidable.



brèves

Urban Training même en été

L'activité sportive offerte à tous les communiens par la commune, qui consiste à faire une heure d'exercice avec un coach en utilisant les éléments et le mobilier se trouvant sur le territoire de la commune comme supports, continue en juillet ! Même le 1er Août, la session aura lieu ! Après une pause, l'entraînement reprendra le 22 août et se poursuivra jusqu'au 19 septembre 2018. Cette prestation est gratuite !, mais son inscription est obligatoire sur le site <https://www.urban-training.ch>



Agenda

Où rencontrer vos Autorités?

A la Fête nationale du 1^{er} Août, à Perly-Certoux (école).



- 18h00 **Début de la manifestation : toute la soirée, manèges pour les enfants**
- 19h30 **Petite restauration et repas préparé et servi par l'Amicale des sapeurs-pompiers**
- 21h30 **Début de la partie officielle avec le Chœur des Yodleuses**
- 21h45 **Discours de M. Christian Cheyroux, Président du Conseil municipal**
- 21h55 **Hymne national**
- 22h00 **Feu d'artifice**
- 22h15 **Cortège aux lampions**
- 22h20 **Feu de joie**
- 02h00 **Fin de la manifestation**

Edition et rédaction :
Mairie de Perly-Certoux
www.perly-certoux.ch
Graphisme : www.baccup.ch
Impression : les EPI
Prochaine parution : septembre 2018





Education citoyenne... et sportive !

Chaque année, les élèves de 8P sont invités à élaborer un projet et à le présenter aux Autorités. Cette action, nommée éducation citoyenne, est portée par le Conseil municipal. Elle met les écoliers en contact avec les Autorités dans le cadre de la défense d'un projet. Cette année, les élèves ont choisi de proposer des démonstrations de sports inédits sur la commune : Tchoukball, voitures téléguidées, poneys, volley-ball... Une belle journée !



Zumba, gym, roulades, sauts... une journée en mouvement



Les 8P tiennent les rênes et tout s'est bien déroulé



Le Breakdance. Très physique de maintenir le rythme!



Filet de volley ball à hauteur d'adulte pour ces élèves

Organisé chaque année par la commune, le repas qui ponctue l'année scolaire permet de réunir et remercier toutes les personnes engagées d'une manière directe ou indirecte dans le bon déroulement des activités scolaires et la fourniture des prestations aux enfants, soit les enseignants, les membres du personnel du parascolaire, les animatrices du jardin d'enfants, les « mamans de jour », les patrouilleuses scolaires ainsi que le personnel communal en charge de l'entretien des infrastructures scolaires. M. Christian Gorce, maire, et M. Fernand Savigny, Conseiller administratif, ont remercié deux enseignantes qui partent à la retraite, Christiane Allaz et Arlette Aubort, en poste pendant 20 ans à Perly-Certoux ainsi qu' Anne Barthassat qui termine son activité d'enseignante à l'école de Perly pour la poursuivre à celle du Sapey.

Réception de fin d'année scolaire



Christiane Allaz, saluée par MM. Savigny et Gorce lors d'une soirée préparée par la Fondation Trajets sur le thème de la mer.

La Fête du printemps

Le catch était l'animation phare de la Fête du printemps 2018 qui a réuni Feuillu, associations communales et habitants autour du ring du Geneva Wrestling Total.



Retrouvez toutes les photos de la Fête du printemps et de la remise du Mérite communal à Jean Tochon sur : www.perly-certoux.ch > Galerie photos

Mérite communal à Jean Tochon

Jean Tochon était à l'honneur samedi 26 mai 2018. Les Autorités lui remettaient le Mérite communal 2017 pour les 43 ans qu'il a dédié à l'animation de la piscine de Perly-Certoux et de l'Hippocampe Club. L'occasion aussi de fleurir son épouse.

